

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50673

Numéro SIREN : 479 898 645

Nom ou dénomination : BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2019 sous le numéro de dépôt 5629

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 333 RUE LEONTINE VIBERT		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 7 9 8 9 8 6 4 5 0 0 0 1 1		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 30092018				
		N-1 30092017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CC		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AC		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	5 000	CV	5 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	5 000	BK	5 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	864 919	BO	864 919
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	26 323	BU	26 323
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	891 362	CA	891 362
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	202 220	CG	202 220	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 984 824	CK	1 984 824	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 989 824	1A	1 989 824	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 200)	DA	7 200		7 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	800		800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 377 233		1 325 728	
	Report à nouveau	DH				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	121 749		51 505	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 506 982		1 385 233	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	122 119		344 778	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	269 337		269 255	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 248		364 463	
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 138		806	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	482 842		979 302	
	Ecart de conversion passif *	ED				
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 989 824		2 364 535	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
		Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	399 753		697 697	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	140 617	FB		FC	140 617	8 000	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	435 000	FE		FF	435 000	1 910 833	
		FG		FH		FI		3 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	575 617	FK		FL	575 617	1 921 833	
	Production stockée *					FM	(368 443)	(691 322)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		23 153	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	207 198	1 253 665
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT		4 300	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	29 151	1 140 851	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 191	7 960	
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		6 241	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	30 342	1 159 351
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	176 856	94 313	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	6 413	3 177	
	Différences positives de change					GM		5 000	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
Total des produits financiers (V)						GO			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	6 413	8 177	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences négatives de change					GR	10 910	13 987	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	10 910	13 987	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(4 497)	(5 810)	
						GW	172 359	88 503	

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	19 695
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 695
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45 924
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 924
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(26 229)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	24 382
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	233 307
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	111 558
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	121 749
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 153
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS			19 695
SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES		45 924	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102017		et clos le : 30092018	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	575 617	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	575 617	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	24	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	24	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	3 384	
Variation négative des stocks	OQ	368 443	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	25 766	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	397 594	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	178 047
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	178 047	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	575 617	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	01/10/2017	GZ 30/09/2018
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 989 824 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **233 307 euros** et un total **charges** de **111 558 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **121 749 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2018

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 265	12 265	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	872 323	872 323	
	Débiteurs divers	6 774	6 774	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	891 362	891 362	
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2018

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	122 119	39 030	83 090	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 248	37 248		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	24 382	24 382		
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 240	29 240		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	516	516		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	269 337	269 337		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	482 842	399 753	83 090	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	222 517			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	269 337			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		35 971
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	<i>90</i>	90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	<i>35 365</i>	35 365
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT A PAYER</i>	<i>516</i>	516

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		450,00	16,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		450,00	16,0000	7 200,00

--

Etat exprimé en euros		30/09/2018	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS 3M CONSTRUCTION					
			33 309	50,00	(56 746)
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges Constatées d'avance - Exploitation				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des produits exceptionnels		19 695
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>Prod.except./oper.gestion</i>	19 695	19 695
Total des charges exceptionnelles		45 924
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEPT.</i>	45 924	45 924
Résultat exceptionnel		(26 229)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Intérêts sur emprunts courus non échus	4 865	
	4 865	
Total des engagements financiers (1)	4 865	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

CLAUDE PHILIFERT

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE CHAMBERY

"BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III"

Société à responsabilité limitée
Rue Léontine Vibert
Arêches

73270 BEAUFORT SUR DORON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

"BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III"

Société à responsabilité limitée

Rue Léontine Vibert

Arêches

73270 BEAUFORT SUR DORON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

A l'assemblée de la société "Blanc-Gonnet constructeur III",

1° - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée "BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III" relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2° - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3° - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4° - Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

5° - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6° - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

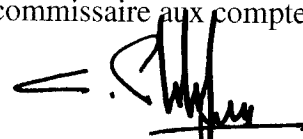
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Bourget-du-Lac, le 12 mars 2019

Le commissaire aux comptes


C. PHILIFERT

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 333 RUE LEONTINE VIBERT		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 7 9 8 9 8 6 4 5 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30092018					
		N-1 30092017					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	5 000	5 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	5 000	BK	5 000	5 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	864 919	BO	864 919	1 233 361
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	26 323	BU	26 323	26 323
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	891 362	CA	891 362	260 804
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	202 220	CG	202 220	839 047	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 984 824	CK	1 984 824	2 359 535	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 989 824	IA	1 989 824	2 364 535	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7.200)	DA	7 200	7 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 377 233	1 325 728
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	121 749	51 505
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 506 982	1 385 233
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	122 119	344 778
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	269 337	269 255
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 248	364 463
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 138	806
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	482 842	979 302	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 989 824	2 364 535	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	399 753	697 697
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	140 617	FB		FC	140 617	8 000	
	Production vendue { biens* services *	FD	435 000	FE		FF	435 000	1 910 833	
		FG		FH		FI		3 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	575 617	FK		FL	575 617	1 921 833	
	Production stockée *					FM	(368 443)	(691 322)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		23 153	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	207 198	1 253 665
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT	4 300	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	29 151	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 191	
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions						GA	
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	6 241	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	30 342	1 159 351
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	176 856	94 313
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6 413	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	5 000	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	6 413	8 177
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 910	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	10 910	13 987	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 497)	(5 810)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	172 359	88 503	

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III				Néant ☐ *																	
				Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	19 695																
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	19 695																
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45 924	36 998															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45 924	36 998															
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(26 229)	(36 998)															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ																	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	24 382																
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	233 307	1 261 841															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	111 558	1 210 336															
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	121 749	51 505															
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY																	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																	
			- Crédit-bail immobilier	HQ																	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ																	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX																	
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																	
	(9)	Dont transferts de charges		A1		23 153															
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS</td> <td>19 695</td> </tr> <tr> <td>SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES</td> <td>45 924</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS	19 695	SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES	45 924						
Exercice N																					
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS	19 695																				
SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES	45 924																				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 989 824** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **233 307** euros et un total **charges** de **111 558** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **121 749** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 265	12 265	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	872 323	872 323	
	Débiteurs divers	6 774	6 774	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		891 362	891 362	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	122 119	39 030	83 090	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 248	37 248		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	24 382	24 382		
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 240	29 240		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	516	516		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	269 337	269 337		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		482 842	399 753	83 090	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		222 517			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		269 337			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		35 971
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	90	90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	35 365	35 365
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT A PAYER</i>	516	516

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	450,00	16,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	450,00	16,0000	7 200,00

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS 3M CONSTRUCTION

33 309

50.00

(56 746)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges Constatées d'avance - Exploitation				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des produits exceptionnels		19 695
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>Prod.except./oper.gestion</i>	19 695	19 695
Total des charges exceptionnelles		45 924
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEPT.</i>	45 924	45 924
Résultat exceptionnel		(26 229)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
4 865	
4 865	
4 865	

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Intérêts sur emprunts courus non échus

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7 200 Euros
Siège social : BEAUFORT SUR DORON (Savoie)
Arêches – Rue Léontine Vibert
479 898 645 R.C.S. CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 121 748,63 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, deviendrait créditeur à hauteur de 1 498 981,93 Euros.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

« DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 121 748,63 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, deviendra créditeur à hauteur de 1 498 981,93 Euros.

En outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices. »

Pour copie certifiée conforme
LE GERANT

